

Autorisation de droit à l'image

(Diffusion, publication, reproduction ou commercialisation)

Je soussigné.....
(nom/prénom de la personne photographiée, enregistrée ou représentant légal s'il s'agit d'un mineur)

demeurant..... (adresse)

Autorise gracieusement

- pour moi-même
- pour le mineur :..... (nom/prénom du mineur)

Pour l'événement suivant :

Concours photo « **AU RAS DU SOL** » organisé par la municipalité de HUISSEAU SUR COSSON qui se tiendra du 22 Avril 2024 au 2 Juin 2024 COSSON à réaliser des prises de vue photographiques.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la municipalité de HUISSEAU SUR COSSON à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la municipalité sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, pour une limitation de 5 ans à compter de la proclamation des résultats, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livres, supports d'enregistrement numérique, expositions, publicités, projections publiques, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à :

Le :

Signature (Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »)